

erreur,—que nos jeunes de 18 ans sont mieux formés maintenant que les gens de cet âge l'étaient autrefois, et qu'ils sont en mesure de voter de façon intelligente à cet âge. A ce propos, les opinions sont joliment partagées dans les milieux qui s'occupent de l'éducation que la jeunesse reçoit de nos jours. L'an dernier, en Ontario, l'*Ontario Education Association* a poursuivi une enquête dans cette province pour savoir ce qu'il advient des enfants après leur entrée à l'école, quel degré de compétence leur donnent ces cours pour lesquels ils obtiennent finalement des diplômes, et ce qu'ils deviennent jusqu'au moment où ils quittent l'université.

Elle a découvert que sur 100 enfants qui commencent leurs études primaires, 13 seulement en viennent à obtenir quelque diplôme d'une école secondaire. En d'autres termes, en Ontario, 13 p. 100 seulement des élèves prennent leur diplôme d'immatriculation senior à l'école secondaire, et comme cette province est riche et progressiste je présume que cette proportion peut fort bien s'appliquer aux neuf autres provinces. Il m'est impossible évidemment de vérifier la justesse de cet avancé, mais du fait que les occasions de s'instruire existent, on ne saurait simplement conclure qu'on en profite toujours. Si cela doit servir de critère, c'est un critère qui ne vaut pas grand-chose, parce qu'on est loin du nombre de ceux qui devraient être diplômés, car ce devrait être la majorité. Les autres quittent l'école, j'imagine, à l'âge moyen où l'on quitte généralement l'école, soit à l'âge de seize ans et demi ou 17 ans.

Est-il exagéré de dire qu'ils ont besoin des quatre ans, de 17 à 21 ans, ou des cinq ans, de 16 à 21 ans, pour s'orienter, prendre conscience de la réalité et acquérir l'expérience qui ne vient que du déploiement d'activité et d'effort qu'il faut tenter pour gagner sa vie? Est-il exagéré de dire qu'ils ont besoin de ces quatre ou cinq ans pour préparer leur esprit et acquérir l'expérience et les connaissances nécessaires pour voter d'une façon intelligente.

Il me semble qu'il n'y a pas d'autre façon d'envisager le problème. Il existe bien des divergences d'opinion, je le répète, dans les cercles d'éducateurs d'Ontario au sujet de ce problème et du sort de l'élève qui quitte l'école secondaire pour entrer à l'université.

Je sais que sur 13 élèves qui prennent leur diplôme d'immatriculation senior à l'école secondaire en Ontario, trois seulement entrent à l'université. Sur les trois, un abandonne, un autre échoue et le dernier obtient son diplôme; donc, en moyenne, un enfant sur 100 qui fréquentent les écoles élémentaires d'Ontario reçoit son diplôme et enfin ses grades

[M. Enfield.]

universitaires d'après les résultats d'une enquête effectuée en novembre 1953 par l'Association d'éducation de l'Ontario.

Compte tenu de ces données et des opinions d'autres personnes compétentes comme M^{lle} Hilda Neatby dont l'ouvrage *Too Little for the Mind* a fait fureur, je crois que la situation exige une étude beaucoup plus poussée que nous ne pouvons lui accorder ici présentement. Le temps n'est pas venu, la question n'ayant pas été suffisamment pesée ni les critères sur lesquels se fonder, pour modifier l'âge des votants établis de façon satisfaisante, pour que nous puissions nous prononcer intelligemment sur la question de savoir s'il y a lieu d'abaisser l'âge des votants de 21 à 18 ans.

M. Angus MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, qu'il me soit permis de dire, après avoir entendu tous ceux qui prenant part au débat se sont opposés à l'adoption du projet de loi, que cette opposition s'est manifestée chaque fois que par le passé on a voulu étendre à une plus grande partie de la population le droit de vote.

M. Nowlan: Comment le savez-vous?

M. MacInnis: J'ai lu un peu d'histoire.

M. Nowlan: Que voulez-vous dire?

M. MacInnis: Je puis dire à mon honorable ami que pendant bien des années, au Canada...

M. Nowlan: Quelle déclaration!

M. MacInnis: ... on était nettement d'avis que les femmes n'étaient pas des personnes et que par conséquent elles n'avaient pas droit de vote. On estimait qu'on ne pouvait vraiment pas leur confier le devoir de participer à l'élection des membres du Parlement qui devaient établir les lois du pays. Je n'en sais rien, mais il se peut que mon honorable ami entretienne encore de telles idées. Il ne les exprimera certainement pas maintenant vu que les femmes sont devenues importantes et influentes puisqu'elles peuvent voter. Celui qui formulerait aujourd'hui de telles idées serait chassé de la vie politique, à quelque échelon que ce soit.

La lecture de l'histoire de l'Angleterre m'a rappelé l'opposition au suffrage universel pour les personnes âgées de 21 ans ou plus lorsqu'on a préconisé ce régime dans ce pays. Je me souviens d'avoir lu le discours que lord Macauley a prononcé à la Chambre des communes contre la mesure; il disait qu'il se produirait bien des choses terribles si le parlement britannique accordait le droit de suffrage à ces ouvriers illettrés. On leur a cependant accordé le droit de vote et ces choses terribles ne sont pas arrivées aux